

1996 : le choix de Pékin par l'IFLA

Points de vue

Pourquoi il faut aller à Pékin

par Françoise Danset

BDP du Val-d'Oise

L'IFLA, Fédération internationale des Associations des bibliothécaires et des bibliothèques est une organisation non gouvernementale, qui propose aux professionnels du monde entier un espace de rencontre et de coopération.

Dans la droite ligne de la Déclaration universelle des Droits de l'homme, l'IFLA considère que le livre et les bibliothèques de même que le développement de la lecture sont des outils essentiels pour la liberté intellectuelle, le développement économique et le respect des Droits de l'homme.

L'IFLA s'est donc donné pour objectifs de promouvoir au niveau international, sans exclusion ni restriction :

- le développement des bibliothèques et des services d'information, y compris dans les pays en développement ;
- le développement des systèmes d'information et de formation des personnels de bibliothèques ;
- le développement des échanges internationaux entre personnels et institutions ;
- le développement de la recherche et l'élaboration des directives permettant l'amélioration des recueils de statistiques, la normalisation de l'information bibliographique, la conservation du patrimoine, le développement de la bibliothéconomie en général.

Le fonctionnement de l'IFLA est connu de tous. On peut le trouver parfaitement décrit dans ses principales publications : *IFLA Directory, Medium Term Programme 1992-1997, IFLA Journal*.

Les membres de l'IFLA représentent aujourd'hui 130 pays, de l'Albanie au Zimbabwe, et plus de 500 personnes travaillent régulièrement dans ses 32 comités permanents et tables rondes. On trouvera les noms des présidents et secrétaires de ces comités dans *IFLA Journal* n° 4.

L'IFLA est dirigée par un comité exécutif de neuf membres dont Christine Deschamps, française nouvellement élue, et Madame Sun Beixin, de la Bibliothèque nationale de Chine, élue en 1993. Le Président du comité exécutif, Robert Wedgeworth, est américain.

L'IFLA tient un congrès chaque année, dans des pays différents choisis par le comité exécutif plusieurs années à l'avance. En 1989 le congrès s'est réuni à Paris, en 1996 il se réunira à Pékin. Entre-temps nous sommes allés à Stockholm, Moscou, New-Delhi, Barcelone, la Havane, Istanbul. Nous irons ensuite à Copenhague, Amsterdam, Boston, Jérusalem et Bangkok.

À l'occasion de ces congrès, l'IFLA propose plusieurs centaines d'invitations destinées aux professionnels du pays d'accueil. Dans bien des cas, il s'agit pour ces

collègues d'une occasion unique de participer à une rencontre internationale et de nouer des relations avec des collègues venus du monde entier.

Dans ce contexte de coopération internationale et d'ouverture sur le monde sans cesse réaffirmées, il ne saurait être question pour l'IFLA de dresser une carte des pays *bien sous tout rapport*, de choisir les communautés professionnelles avec lesquelles il serait bien évident de collaborer, et de réduire le champ d'intervention de l'IFLA à un petit club de pays agréés par *Amnesty International*.

L'IFLA au contraire affirme sa volonté de tenir ses réunions sur tous les continents et dans tous les pays, d'accueillir dans ses comités et groupes de travail les collègues de toutes nationalités.

Par contre l'IFLA s'attache à faire respecter ses propres règles de fonctionnement en référence à la Déclaration universelle des Droits de l'homme, choix par chaque comité permanent des communications présentées durant le congrès, développement des traductions afin que les communications et les débats soient accessibles à tous, respect de la liberté d'expression.

Sans doute avons-nous le devoir d'exprimer officiellement nos réticences vis-à-vis des événements qui ont pu se produire, ou se produisent en Chine, par un rappel

à la vigilance des instances de l'IFLA et par l'utilisation de la libre tribune d'expression qu'offre le congrès lui-même.

Faut-il pour cela nier le travail de rapprochement et de coopération universelle accompli par l'IFLA ? Qui sommes-nous pour décerner des certificats d'honorabi-

lité à certains collègues et pas à d'autres, pour nous écarter de tout contact avec un pays aussi immense, et qui représente une grande partie de notre communauté professionnelle ?

Le boycott prôné par quelques-uns n'est pas une solution raisonnable, seule me

semble positive l'attitude qui consiste à se déplacer en tout lieu pour créer des contacts, établir des échanges, développer des collaborations culturelles et professionnelles qui représentent sans aucun doute un pas vers plus de démocratie.